

Conservatoire d'espaces naturels Corse

PNA en faveur d'Anchusa crispa 2022 – 2026
Synthèse de l'animation

PRÉFET DE CORSE
Liberté
Égalité
Fraternité

FRANCE NATION VERTE
Agir · Mobiliser · Accélérer

Introduction

Qu'est-ce qu'un PNA ?

Issus du Grenelle de l'Environnement (art. L. 411-3 du code de l'environnement), les Plans Nationaux d'Actions (PNA)[1] sont des outils stratégiques opérationnels de niveau national qui visent à assurer la conservation ou le rétablissement dans un état de conservation favorable d'espèces de faune et de flore sauvages menacées ou faisant l'objet d'un intérêt particulier. Cet outil est mobilisé lorsque les autres politiques publiques environnementales et sectorielles, incluant les outils réglementaires de protection de la nature, sont jugées insuffisantes pour aboutir à cet objectif.

Les PNA ont trois buts principaux :

- Organiser le suivi des populations de(s) l'espèce(s) concernée(s) ;
- Mettre en œuvre des actions coordonnées, favorables à la restauration de ces espèces et/ou de leurs habitats ;
- Faciliter la prise en compte de la protection des espèces dans les activités humaines et dans les politiques publiques.

Cet outil vise à l'atteinte des objectifs européens et nationaux en termes de protection des espèces et de leurs habitats, dans une logique de concertation et mise en synergie des politiques publiques et actions de conservation aux différents échelons.

Les PNA portent sur une ou un groupe d'espèces de faune ou de flore dont l'état de conservation est considéré comme mauvais ou défavorable, soit que la dynamique de population, la quantité et la qualité de leurs habitats se dégradent à un niveau tel que la viabilité de leurs populations sur le long terme est remise en cause.

Rappel de l'historique et des objectifs du 2ème PNA en faveur d'Anchusa crispa

La Buglosse crépue a fait l'objet d'un premier plan national d'action mis en œuvre entre 2012 et 2016 et animé par le Conservatoire d'Espaces Naturels Corse (CENC). Les actions de ce plan se sont poursuivies jusqu'en 2019. Dans ce document, l'état de conservation de l'espèce a été évalué comme « défavorable mauvais » (Piazza, 2012). Le bilan et l'évaluation des actions réalisées durant cette période (Daniel, 2018) ont été examinés par le groupe de travail (GT) « Flore-CBNC » du Conseil national pour la protection de la nature (CNPN) du 25/09/2020. Presque toutes les actions du plan ont été menées à terme -ou n'en sont pas loin- et des évolutions notables concernant la préservation de ce taxon sont intervenues durant la période de mise en œuvre du PNA. Les évolutions positives les plus marquantes concernent :

- L'achat et la réhabilitation paysagère et écologique du site très dégradé de Capu Laurosu par le conservatoire du littoral (CdL) ;
- La dynamique de reconquête du DPM de la partie nord du site de Favona engagée par la Direction départementale des territoires et de la mer de Corse-du-Sud (DDT-DMLC) avec le soutien du gestionnaire, du CBNC et d'une association locale ;
- D'amélioration des connaissances, notamment avec la mise en évidence de deux sous-espèces isolées géographiquement l'une de l'autre ;
- La création de deux nouvelles populations sur la côte est ;
- Le renforcement des mesures réglementaires : deux arrêtés préfectoraux de protection de biotope (APPB) ont été pris sur les sites de Capu Laurosu et de Portigliolu.

Cependant, l'avenir de ces populations à moyen et à long termes demeure incertain. En effet, les menaces subsistent, notamment liées à l'artificialisation de l'habitat due aux aménagements touristiques passés et actuels. Les deux taxons ont été évalués en **EN (en danger) sur la liste rouge de la flore vasculaire de France métropolitaine (2019).**

Pour ces raisons et suite à l'avis favorable du GT Flore, la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) Corse, en concertation avec le Conservatoire Botanique National Corse (CBNC), a décidé de conduire un deuxième PNA.

[1] Pour plus de détail concernant les PNA, veuillez consulter le site du Ministère de la Transition Ecologique : www.ecologie.gouv.fr.

L'objectif global reste inchangé : le **Rétablissement de l'ensemble des stations *d'Anchusa crispa* de l'île dans un état de conservation favorable**. Cet état traduit une situation où le taxon considéré se maintient de manière pérenne et viable sur le long terme dans ses habitats naturels. L'atteinte de l'objectif global est déclinée en 12 fiches-actions.
La particularité de ce second PNA est de traiter les 2 sous-espèces comme des unités de conservation à part entière, à évaluer de manière distincte.

1. Suivi des fiches actions

Les objectifs de ce PNA ont été déclinés et priorisés au sein de 12 fiches-actions.

N°	INTITULE DE L'ACTION	DEGRE DE PRIORITE	AXE DE TRAVAIL	ECHEANCE	N° DE PAGE
1	ANIMER ET COORDONNER LE PLAN	1	Animation et coordination	2022-2026	83
2	ASSURER LA GESTION COURANTE DES SITES A *ANCHUSA CRISPA*	1	Protection et conservation	2022-2026	84
3	METTRE EN PLACE UN « OBSERVATOIRE » DES SITES A *ANCHUSA CRISPA*	1	Connaissance, information et conservation	2022-2026	85
4	ACCROITRE LA MAITRISE DU FONCIER ET METTRE EN PLACE DES PROTECTIONS CONTRACTUELLES	1	Protection et conservation	2022-2023	86
5	MAINTENIR LES POPULATIONS ET ACCROITRE L'AIRE DE PRESENCE DES TAXONS	1	Conservation	2022-2026	87
6	ASSURER LA CONSERVATION DU PATRIMOINE GENETIQUE DES TAXONS (CONSERVATION *EX SITU*)	2	Conservation	2022-2023	88
7	REALISER UNE ETUDE PERMETTANT DE DETERMINER LES SITES POTENTIELS D'INTRODUCTION	1	Conservation	2022-2024	89
8	ASSURER LA PERENNITE DES TAXONS PAR DES CREATIONS OU DES RENFORCEMENTS DE POPULATION	3	Conservation	2025-2026	90
9	MENER UNE REFLEXION SUR LA NECESSITE D'ACCROITRE LES PROTECTIONS REGLEMENTAIRES ET DE MODIFIER LE PERIMETRE NATURA 2000 DE CANNELLA	1	Conservation et protection	2022-2024	91
10	MENER UNE REFLEXION SUR LA NECESSITE DE DELIMITER LE DPM	2	Protection	2023-2024	92
11	ELABORER ET METTRE EN PLACE UN PLAN DE COMMUNICATION	2	Information	2022-2026	93
12	POURSUIVRE LA COLLABORATION INTRACOMMUNAUTAIRE	2	Information et connaissance	2022-2026	94

1.1. Fiche action n°1 : Animer et coordonner le plan

Structure(s) Pilote	Priorité de l'action
CEN Corse et DREAL Corse	1
Résultats attendus	**Objectifs de l'action**
Assurer la mise en œuvre des actions et leur suivi, de façon coordonnée et efficace	- Coordonner et présenter le plan aux acteurs - Fédérer les acteurs - Mener et suivre les actions du plan afin d'atteindre leur objectif - Informer les partenaires et les acteurs de l'évolution du plan dans sa mise en œuvre - Réaliser les rapports d'activités annuels et le bilan d'évaluation en fin de plan

Objectifs opérationnels prévus	Etat d'avancement
Mise à jour et relancer le COPIL	COPIL le 17/11/2027
Animer le COPIL	COPIL le 17/11/2027
Centraliser et synthétiser les données	Effectué (à poursuivre en 2026)
Garantir le versement des données récoltées au SINP	Effectué (à poursuivre en 2026)
Favoriser l'échange et la diffusion de l'information entre les partenaires (outils, méthode de travail)	Effectué (à poursuivre en 2026)
Rédiger rapport d'activités et bilan annuel	Effectué
Diffuser les rapports d'activité et bilans	Effectué
Mise en adéquation des actions du plan avec les autres documents de gestion	Effectué (à poursuivre en 2026)
Suivre les actions du plan	Effectué (à poursuivre en 2026)

Documents produits / actions

Comptes rendus et bilans disponibles sur RESANA

Actions effectuées

<u>2022 :</u>
Constitution du COPIL
22/09/2022 - Réunion d'évaluation des sites du CdL
29/09/2022 - COPIL PNA Anchusa crispa 2022
10/11/2022 - Rencontre avec les élus de la Mairie de Belvédère-Campomoro et socio-professionnels
24/08/2022 - Réunion avec la Communauté de Communes de l'Alta Rocca
Bilan 2022
<u>2023 :</u>
Reprise du marché d'animation par le CEN Corse en septembre
Bilan 2023
<u>2024 :</u>
18/03/2024 - Groupe Technique : Aménagement pression côte est
29/04/2024 - Groupe Technique : Aménagement et pression côte ouest
25/11/2024 - COPIL PNA Anchusa crispa 2024
Bilan 2024
<u>2025 :</u>
09/07/2025 - Groupe Technique : Renforcement des populations
09/07/2025 - Groupe Technique : Foncier
17/11/2025 - Groupe Technique : Identification des sites d'introduction
17/11/2025 - COPIL PNA Anchusa crispa 2025
Bilan 2025

1.2. Fiche action n°2 : Assurer la gestion courante des sites à *Anchusa crispa*

Structure(s)-Pilote	Priorité de l'action
CEN Corse et CdC	1

Résultats attendus	Objectifs de l'action
Amélioration de l'état de conservation des populations et de leurs habitats	- Assurer l'entretien et le remplacement des équipements dégradés, et la gestion courante des sites - Fédérer / informer / sensibiliser les acteurs locaux - Réaliser les suivis de populations sur l'ensemble des sites à *Anchusa* - Transmettre l'ensemble des informations à l'animateur du PNA

Objectifs opérationnels prévus	Etat d'avancement
Gestion courante des sites et autres actions d'aménagements	Effectué
Entretien et ajustement des aménagements et panneaux d'information	Effectué
Limitation de la concurrence végétale et des espèces exotiques envahissantes	Effectué
Maintien des conditions environnementales favorables	Effectué
Bilans annuels de suivi et gestion de sites	Effectué
Information et sensibilisation des différents publics	Effectué
Suivi annuel des populations	Effectué

Documents produits / actions

Bilan de projet de maintien des population d'Anchusa crispa 203-2025 disponible sur RESANA
Comptes rendus des différents chantiers et suivi réalisés.

Actions effectuées

<u>2022 :</u>
chantier d'arrachage de Lomeliosa rutifolia à Canella
Suivi des populations de l'ensemble des stations naturelles (côtes est et ouest) :

- **20/04/2022 Cala Piscona**
- **13/05/2022 Canella**
- **20/04/2022 Cappiciolu**
- **14/05/2022 Capu Laurosu**
- **12/05/2022 Favone**
- **11, 07, 08, 04, 06 mai 2022 : Portigliolu**

<u>2023 :</u>
Gestion de site :

- **18/10/2023 : Gestion des espèces concurrentes à Anchusa crispa sur les stations de Canella**
- **30/11/2023 : Remise en état et extension de la mise en défens de Canella**
- **18/12/2023 : Remise en état et extension de la mise en défens de Favona**
- **19/12/2023 : Gestion d'EEE (Carpobrotus) dans la zone du Robinson (avec le Lycée agricole de Sartène) à Portigliolu**
- **20/12/2023 : Remise en état de la mise en défens, gestion d'EEE (Carpobrotus) et installation de signalétique légère à Cala Piscona**

Suivi des populations de l'ensemble des stations naturelles (côtes est et ouest) :

- **du 14 au 16/06/2023 : Portigliolu, Capu Laurosu, Cala Piscona et Capicciolu**
- **01/06/2023 : Canella et Favona**

<u>2024 :</u>
Gestion de site :

- **Mars-Avril 2024 : Réparation du dispositif de mise en défens de Favona suite à des dégrations volontaires (2 plaintes ont été déposées)**
- **27/02/2024 - Installation de la signalétique à Canella et Favona**

- **15/03/2024 - Installation des ganivelles à Favona**
- **25/04/2024 - Consultation citoyenne & remise en état de la mise en défens**
- **Suivi des populations de l'ensemble des stations naturelles (côtes est et ouest) :**
- **15/04/2024 et 16/04/2024 Capu Laurosu**
- **16/04/2024 et 17/04/2024 - Portigliolu**
- **17/04/2024 - Favona**
- **25/04/2024 - Canella**

2025 :

Gestion de site :

- **03/02/2025 : Lancement du chantier de reconnexion des populations sur Canella (platelage en bois) et pose de ganivelles complémentaires pour renforcer la mise en défens sur Favone.**
- **11/02/2025 : Fin du chantier de reconnexion et « inauguration » du platelage sur Canella.**
- **20/03/2025 : Pose de poteau corde afin d'intégrer le platelage au dispositif de mise en défens de Canella.**
- **Du 06 au 09/10/2025 : Chantier de régulation des EVEE sur les sites de Canella et Favone, renforcement et réparation de la mise en défens sur Canella et Favone (15 piquets en châtaignier et 10 mètres linéaires de ganivelles)**
- **16/10/2025 : Chantier de régulation des espèces végétales concurrentes, fermeture du passage situé derrière le club de voile par le biais de poteaux-cordes.**
- **Du 04 au 05/11/2025 : Chantier de régulation des EVEE sur les sites de Canella**
- **Suivi des populations de l'ensemble des stations naturelles (côtes est et ouest) :**
- **24/04/2025 et 25/04/2025 Portiglio / Cala Piscona / Capu Laurosu / Capicciolu**
- **23/04/2025 - Favona**
- **23/04/2025 - Canella**

2026 :

Suivi des populations de l'ensemble des stations naturelles (côtes est et ouest) :

- **10/04/2026 - Favone et Canella**
- **13/04/2026 au 15/04/2026 - Portiglio / Cala Piscona / Capu Laurosu / Capicciolu**

1.3. La Fiche action n°3 : Mettre en place un « observatoire » des sites à *Anchusa crispa*

Structure(s)-Pilote	**Priorité de l'action**
CEN Corse	1

Résultats attendus	**Objectifs de l'action**
- **Limiter les débordements liés aux activités touristiques** - **Améliorer les connaissances sur les sites et sur les taxons**	- Assurer une présence suffisante, voire accrue - Renforcer le dialogue avec les socio-professionnels - Informer en temps réel les pouvoirs publics sur les éventuelles atteintes aux espèces réglementées ou aux habitats ; - Favoriser une remontée d'information sur les évènements susceptibles d'affecter les sites (tempêtes, crues, sècheresse, dégâts divers…).

Objectifs opérationnels prévus	Etat d'avancement
Mettre en œuvre le cahier des charges de la veille	**Effectué**
Faire remonter les informations à l'animateur du PNA	**Effectué**

Documents produits

Tableau des passages sur sites
Mention des dégradations/perturbations si nécessaire auprès des services compétents

Actions effectuées

2022 :
21 jours consacrés à la veille

14 rencontres avec les acteurs locaux
<u>2023 :</u>
Cala Piscona : 3 passages sur site
Cappiciolu : 1 passage sur site
Capu Laurosu : 2 passages sur site
Portigliolu : 1 passage sur site
Canella : 7 passages sur site
Favone : 7 passages sur site
<u>2024 :</u>
Cala Piscona : 3 passages sur site
Cappiciolu : 2 passages sur site
Capu Laurosu : 3 passages sur site
Portigliolu : 3 passages sur site
Canella : 9 passages sur site
Favone : 11 passages sur site
<u>2025 :</u>
Cala Piscona : 3 passages sur site
Cappiciolu : 3 passages sur site
Capu Laurosu : 3 passages sur site
Portigliolu : 3 passages sur site
Canella : 14 passages sur site
Favone : 14 passages sur site
<u>2026 :</u>
Cala Piscona : 2 passages sur site
Cappiciolu : 2 passages sur site
Capu Laurosu : 2 passages sur site
Portigliolu : 2 passages sur site
Canella : 5 passages sur site
Favone : 5 passages sur site

1.4. Fiche action n°4 : Accroître la maîtrise du foncier et mettre en place des protections contractuelles

Structure(s)-Pilote	Priorité de l'action
CEN Corse, CdL, DREAL, gestionnaires	1

Résultats attendus	Objectifs de l'action
Augmentation de la superficie d'habitats à *Anchusa* protégée et gérée	- Mieux maîtriser le foncier pour favoriser la protection et la conservation des taxons - Compléter le dispositif par des protections contractuelles

Objectifs opérationnels prévus	Etat d'avancement
Obtenir la maîtrise foncière du secteur du « Robinson »	Suspendu
Renouveler et mettre à jour les AOT nécessaires	Effectué
Mettre en place des contrats et conventions de gestion	En cours

Documents produits / actions

CR de groupe technique
Délivrance d'AOT

Actions effectuées

2022 :
/
2023 :
AOT de Favone : Extension en mars 2023
AOT DE Cala Piscona : Renouvellement
Suivi de la situation foncière du Robinson
2024 :
AOT Favone : renouvellement (Fin 2024)
AOT Cala Piscona : renouvellement (Fin 2024)
AOT Canella : renouvellement (Fin 2024)
2025 :
AOT en vigueurs
2026 :
AOT en vigueurs
Tenue Groupe Technique foncier du 09/07/2025

1.5. Fiche action n°5 : Maintenir les populations et accroître l'aire de présence des taxons

Structure(s)-Pilote	Priorité de l'action
CEN Corse, CdL, gestionnaires	1

Résultats attendus	Objectifs de l'action
Augmentation de l'aire de présence et des effectifs reproducteurs des taxons sur les sites	- Mettre en œuvre des mesures d'aménagement, de restauration et de gestion visant à favoriser le maintien des populations et à permettre d'augmenter leur aire de présence sur les sites

Objectifs opérationnels prévus	Etat d'avancement
Mettre en œuvre la réhabilitation écologique du secteur du « Robinson »	Suspendu
Rédiger le cahier des charges du chantier de mise en défens de la station située derrière le club de voile (Portigliolu)	Pas nécessaire pour le moment
Rédiger le cahier des charges du chantier de réfection de la clôture agricole (secteur de Lisciarella)	**Effectué**
Réaliser le chantier de réfection de la clôture agricole (Lisciarella)	**Effectué**
Rédiger le cahier des charges du chantier de réfection de la clôture le long du chemin d'accès à la plage (secteur de Lisciarella)	Pas nécessaire pour le moment
Rédiger le cahier des charges du chantier de la reprise des équipements de mise en défens sur Favona Nord	**Effectué**
Rédiger le cahier des charges du chantier de la reprise des équipements de mise en défens sur Canella	**Effectué**
Rédiger le cahier des charges du chantier de la canalisation du public à Capu Laurosu	Pas nécessaire pour le moment
Réaliser le chantier de mise en défens de la station située derrière le club de voile	**Effectué**
Réaliser le chantier de réfection de la clôture le long du chemin d'accès à la plage (Lisciarella)	Pas nécessaire pour le moment
Réaliser le chantier de la reprise des équipements de mise en défens sur Favona	**Effectué**
Réaliser le chantier de la reprise des équipements de mise en défens sur Canella	**Effectué**
Réaliser le chantier de la canalisation du public à Capu Laurosu	Pas nécessaire pour le moment
Rédiger le cahier des charges des chantiers de lutte contre les espèces concurrentes ou exotiques envahissantes	**Effectué**
Réaliser les chantiers de lutte contre les espèces concurrentes ou exotiques envahissantes	**Effectué (à poursuivre au besoin)**

Documents produits (disponibles sur RESANA)

Document « Réfection barrière agricole » sur RESANA
Comptes rendus des différents chantiers et suivi réalisés.

Actions effectuées

<u>2022 :</u>
/
<u>2023 :</u>
Réhabilitation et mise en place de la mise en défens (Favona, Canella, Portigliolu)
Régulation des EVEE sur les sites
<u>2024 :</u>
Réfection de la clôture agricole à Portigliolu
Régulation des EVEE sur les sites
<u>2025 :</u>
Régulation des EVEE sur les sites
Réfection de la clôture du secteur de Lisciarella

2026 :

Réfection de la clôture du secteur de Lisciarella
Équipements de mise en défens repris sur Favone et Canella (Cf. Fiche Action n°2)
Équipement de mise en défens installé sur la station située derrière le club de voile
Chantiers de lutte contre les espèces concurrentes ou exotiques envahissantes réalisés sur :

- Favone et Canella (Cf. Fiche Action n°2)
- Portigliolu (Cf. Fiche Action n°2)

1.6. Fiche actions n°6 : Assurer la conservation du patrimoine génétique des taxons (conservation *ex situ*)

Structure(s)-Pilote	**Priorité de l'action**
CBNC	2

Résultats attendus	Objectifs de l'action
- **Mise en banque de semences de l'ensemble des populations et sous-populations de l'île** - **Possibilité de disposer de lots de semences pour d'éventuels renforcements ou créations de populations**	- Assurer la conservation du patrimoine génétique des deux taxons - Disposer sur l'ensemble des sites et au sein d'un même site sur l'ensemble des sous-populations de stocks de semences

Objectifs opérationnels prévus	Etat d'avancement
Faire un état des lieux des stocks de semences et de plants présents au CBNC et dans tous les autres organismes de conservation (CBNMéd., Jardin botanique de Sóller…)	Prévu pour 2025
Planifier les récoltes	Réalisé
Réaliser les récoltes	Réalisé (à poursuivre)
Trier et stocker les lots en banque de graines	Réalisé (à poursuivre)

Documents produits / actions

- **Réalisation des récoltes *in situ* (Rapport CBNC 2024)**

Actions effectuées

2022 :
/
2023 :
/
2024 :
15 lots de semences récoltés en 2024 :

- **Cala Piscona - 2 lots (20 semences)**
- **Capicciolu - 1 lot (8 semences)**
- **Capu Laurosu - 4 lots (280 semences)**
- **Portigliolu - 4 lots (360 semences)**
- **Favone - 2 lots (500 semences)**
- **Canella - 1 lot (30 semences)**

2025 :
/
2026 :

1.7. Fiche action n°7 : Réaliser une étude permettant de déterminer les sites potentiels d'introduction

Structure(s)-Pilote	Priorité de l'action
CEN Corse / CBNC	1

Résultats attendus	Objectifs de l'action
Liste d'au moins 2 sites potentiels d'introduction sur la côte ouest et d'au moins 2 sites potentiels d'introduction sur la côte est	- Réaliser une étude permettant de déterminer les sites d'introduction potentiellement favorables aux taxons - Disposer de sites aux conditions environnementales adaptées pour réaliser une (des) introduction(s) de population sur des sites protégés et gérés

Objectifs opérationnels prévus	Etat d'avancement
Établir le cahier des charges de l'étude	Effectué

Documents produits

CR du GT « Identification des sites potentiels d'introduction d'Anchusa crispa » du 17/11/2025

Actions effectuées

<u>2022 :</u>
/
<u>2023 :</u>
/
<u>2024 :</u>
/
<u>2025 :</u>
Début des réflexions quant à la faisabilité de l'étude
<u>2026 :</u>
Méthodologie établie pour le début de l'étude en 2026

1.8. Fiche action n°8 : Assurer la pérennité des taxons par des créations ou des renforcements de population

Structure(s)-Pilote	Priorité de l'action
CBNC	3

Résultats attendus	Objectifs de l'action
Assurer le maintien in situ des deux taxons	- Compenser l'éventuelle disparition des populations spontanées, par des renforcements ou des introductions de population pour assurer la pérennité des taxons. - Créer de nouvelles populations viables sur des sites protégés et gérés.

Objectifs opérationnels prévus	Etat d'avancement
Produire les plants / avoir le matériel de réintroduction	En cours de réflexion
Réalisation d'opérations de renforcement/réintroduction	Non-initié

Documents produits / actions

Compte rendu du Groupe Technique « Renforcement des populations » du 09/07/2025
Rapport annuel du CBNC

Actions effectuées

<u>2022 :</u>
Comptage annuel des stations de renforcement :
- 14/11/2022 : Minaccia - Capu Di Fenu (0 pied fleuri)
- 07/06/2022 : Gradugine (1 pied fleuri)
- 26/04/2022 / Del Sale (29 pieds fleuris)
<u>2023 :</u>
Comptage annuel des stations de renforcement :
- 02/02/2023, 04/04/2023/28/06/2023 : Gradugine Nord
-02/02/2023 et 04/04/2023 : Gradugine sud
-03/05/2023 : Del Sale
<u>2024 :</u>
Comptage annuel des stations de renforcement :
<u>2025 :</u>
Comptage annuel des stations de renforcement :
08/04/2025 - Gradugine Nord
08/04/2025 - Del Sale
11/03/2025 - Gradugine Sud
Le sujet a été évoqué durant le Groupe Technique « Renforcement des populations » du 09/07/2025.
Création d'un platelage de connexion entre la station nord de Favone et l'ancienne mise en défens (initiée en fin 2025, pour une fin du chantier au début 2026).

1.9. Fiche action n°9 : Mener une réflexion sur la nécessité d'accroître les protections réglementaires et de modifier le périmètre Natura 2000 de Cannella

Structure(s)-Pilote	**Priorité de l'action**
CEN Corse, CdL, DREAL, gestionnaires	1

Résultats attendus	Objectifs de l'action
Disposer sur l'ensemble des sites de mesures réglementaires adéquates.	- Définir une politique en matière de création d'APPB ou APHN - Mener une réflexion sur la nécessité de modifier le périmètre du site Natura 2000 de Canella, pour intégrer la totalité de la station à *Anchusa crispa* et le site de Favona - Créer de nouveaux APPB ou APHN - Modifier le périmètre Natura 2000 de Canella.

Objectifs opérationnels prévus	Etat d'avancement
Mettre en place un groupe de travail et définir les actions à engager	Effectué
Monter et suivre les dossiers de création d'APPB ou d'APHN	Non initié
Monter et suivre le dossier d'extension du périmètre Natura 2000.	Non initié

Documents produits / actions

Compte rendu du Groupe Technique foncier du 09/07/2025

Actions effectuées

<u>2022 :</u>
29/09/2022 - COPIL de la zone Natura 2000 FR9400604 - Station d'Anchusa crispa de Canella
<u>2023 :</u>
/
<u>2024 :</u>
Evocation du sujet lors du COPIL
<u>2025 :</u>
Organisation d'un Groupe Technique « Foncier » afin d'évoquer les différentes problématiques
<u>2026 :</u>
Extension potentiel de Natura 2000 Canella -> Favona dans le cadre de la Maj. du DOCOB

1.10. Fiche action n°10 : Mener une réflexion sur la nécessité de délimiter le DPM

Structure(s)-Pilote		Priorité de l'action
CEN Corse		2
Résultats attendus	Objectifs de l'action	
Faciliter le travail du gestionnaire et lever les ambiguïtés de limite avec les propriétaires privés	- Définir une politique en matière de délimitation du DPM	
Objectifs opérationnels prévus		Etat d'avancement
Mettre en place un groupe de travail et définir les actions à engager		Effectué
Documents produits / actions		
Compte rendu du Groupe Technique foncier du 09/07/2025		
Actions effectuées		
2022 : **/** **2023 :** **/** **2024 :** **Evocation du sujet lors du COPIL** **2025 :** **Organisation d'un Groupe Technique « Foncier » afin d'évoquer les différentes problématiques** **2026 :** **/**		

1.11. Fiche action n°11 : Élaborer et mettre en place un plan de communication

Structure(s)-Pilote	Priorité de l'action
CEN Corse	2

Résultats attendus	Objectifs de l'action
Information et sensibilisation des acteurs et des utilisateurs des sites à la protection et à la sauvegarde des taxons	Informer et sensibiliser les différents publics sur la fragilité de l'espèce et sur les actions mises en œuvre pour sa sauvegarde

Objectifs opérationnels prévus	Etat d'avancement
Contact avec les socio-professionnels	Effectué
Réaliser des panneaux d'informations/de signalétique	Effectué
Publications sur les réseaux sociaux	Effectué
Sensibilisation en milieu scolaire & grand public	Effectué

Documents produits / actions

- Panneaux d'informations (9 déployés, 1 à Cala Piscona, 3 à Favone, 5 à Canella)
- Mention de la Buglosse crépue dans la Newsletter du CEN Corse (réalisé annuellement)
- Publications sur les réseaux sociaux (1 publication par trimestre sur les RSN du CEN Corse)
- Sensibilisation des scolaires (2023 : 2 classes de scolaires et 1 événement Grand Public ; 2024 : 32 classes de scolaires (735 élèves) et 9 événements Grand Public pour environ 800 personnes ; 2025 : scolaire ~1250 élèves, 5 événements Grand Public (~3500 personnes))
- Création d'outils pédagogiques

Actions effectuées

<u>2022 :</u>
RSN et publications :
1 - 93 réactions et 60 partages
Sensibilisation Grand Public :
2 évènements (300 personnes)
Outils de communication :
Réalisation d'une exposition portant sur le changement climatique et les écosystèmes corses
2 Réunions de travail réalisé entre le CENC et le CBNC
Plaquette de sensibilisation (type flyer) sur la Buglosse crépue réalisée (CENC, DREAL, CBNCà format A4 en 3 volets
Publication d'un quiz sur la flore du littoral sur les RSN du CBNC : 62 réactions et 14 partages
<u>2023 :</u>
RSN et publications :
2 publications sur les RSN du CENC
Mention de la Buglosse crépue dans la Newsletter du CEN Corse (réalisé annuellement)
Scolaires :
23/11/2023 - mission locale de Porto-Vecchio
14/12/2023 - Lycée Jean Nicoli
Grand Public :
14/06/2023 : Animation sur l'anse de Favona dans le cadre du défi Corsica
Outils de communication :
PowerPoint interactif présentant le monde général de la flore avec un focus sur la buglosse crépue
jeu de l'oie, jeu interactif et pédagogique reprenant des questions sur la flore en général mais également sur les la buglosse crépue, les 5 statices de Corse et le silène velouté
<u>2024 :</u>
RSN et publications :
Multiples publications sur les RSN
Mention de la Buglosse crépue dans la Newsletter du CEN Corse (réalisé annuellement)
Scolaires :
32 classes de scolaires (735 élèves)
09/04/2024 - Urbinu in festa
05/04/2024 - Journée sortie de terrain littoral avec les étudiants de la maison familiale rurale de Buchy

06/06/2024 et 07/06/2024 - Cap Mer Ecole de la Trinité de Porto-Vecchio
08/04/2024 - Journée USEP
08/11/2024 - Intervention Ecole Saint Exupéry
04/11/2024 - Intervention Ecole Castellare di Casinca
Grand Public :
9 événements Grand Public pour environ 800 personnes
05/07/2024 - Fête de la mer et des littoraux
22/05/2024 - Journée de la biodiversité dans la forêt merveilleuse avec l'association OPRA
16/06/2024 - Lancement de la mission Corsicare
02/07/2024 et 09/07/2024 - Campagne de sensibilisation sur Favone et Canella
27/07/2024 et 28/07/2024 - Fête de la mer Santa Severa
10/04/2024 - Urbinu in festa
01/06/2024 - Journée Village éducatif FC Borgo
27/10/2024 - Foire rurale de l'âne et du cheval corses
30/06/2024 - Journée aquathlon avec l'association Core verde
Outils de communication :
Panneaux d'informations informatifs et coercitifs (9 déployés, 1 à Cala Piscona, 3 à Favone, 5 à Canella)
2025 :
RSN et publications :
4 publications sur les réseaux sociaux du CEN Corse
Mention de la Buglosse crépue dans la Newsletter du CEN Corse (réalisé annuellement)
Scolaires :
~1250 élèves sensibilisés
Grand Public :
6 événements Grand Public (~3500 personnes)
03/05/2025 et 04/05/2025 - Festival Green Orizonte
04/12/2025, 06/12/2025 et 07/12/2025 - Marché de Noël de Borgo
19/02/2025 - Journée de sensibilisation avec les jeunes de l'association OPRA
21/02/2025 - Journée de sensibilisation avec les jeunes de l'association ALPHA
21/02/2025 - Journée mondiale des zones humides
04/07/2025 - Fête de la mer et des littoraux avec la CDC
Outils de communication :
Rédaction d'un article sur le PNA en faveur d'Anchusa crispa pour la revue Espèce
2026 :
RSN et publications :
1 publication / trimestre
Scolaires :
20 classes sensibilisées
Grand Public :
participation à 4 évènements GP
Outils de communication :
Réalisation d'un livret "Flore endémique de Corse"
Réalisation d'une bâche pédagogique sur la flore endémique de Corse
Parution d'un article sur le PNA en faveur d'Anchusa crispa pour la revue Espèce

1.12. Fiche action n°12 : Poursuivre la collaboration intracommunautaire

Structure(s)-Pilote	Priorité de l'action
CBNC	2
Résultats attendus	Objectifs de l'action
- **Partage d'informations sur l'état des populations à l'échelle globale** - **Échanges sur les opérations de conservation et sur l'état des connaissances**	Partager les connaissances et les expérimentations de gestion et de conservation
Objectifs opérationnels prévus	Etat d'avancement
Poursuivre la collaboration et les échanges avec les gestionnaires et scientifiques sardes	Suspendu
Documents produits	
Aucun	
Actions effectuées en 2025	
2022 : **Veille concernant les publications scientifiques** **2023 :** **Veille concernant les publications scientifiques** **2024 :** **Veille concernant les publications scientifiques** **2025 :** **Actions en faveur de la Buglosse crépue interrompues en Sardaigne** **2026 :** **/**	

2. Bilan général de l'animation

2.1. Avancée des fiches actions du plan

Fiche actions	Opération réalisée	Statut d'avancement	Échéance
1 – Animer et coordonner le plan	Animation du PNA	Réalisé, à jour	Poursuite en 2026
2 – Assurer la gestion courante des sites à *Anchusa crispa*	Gestion courante des sites	Réalisé, à jour	Poursuite en 2026
3 – Mise en place d'un « observatoire » des sites	Mise en place de l'Observatoire des sites	Réalisé, à jour	Poursuite en 2026
4 – Accroître la maîtrise foncière et mettre en place des protections contractuelles	Maîtrise foncière du Robinson	Non réalisé	Suspendu
	AOT renouvelées et en vigueur	Réalisé, à jour	2027
	Mise en place de contrats de gestion	En attente	2026
5 – Maintenir les populations et accroître l'aire de présence	Réhabilitation écologique du robinson	Non réalisé	Suspendu
	Opération de maintien	En cours	2026
6 – Assurer la conservation du patrimoine génétique	États des lieux des stocks de semences	Réalisé, à jour	Terminé
	Récolte de graines	En cours	2026
7 – Réaliser une étude permettant de déterminer les sites potentiels d'introduction	Établir le cahier des charges de l'étude	Réalisé, à jour	Terminé
	Réalisation de l'étude	En cours	2026 - 2027
8 – Assurer la pérennité des taxons par des créations ou des renforcements de population	Production de plants	Non réalisé	Suspendu
	Opérations d'introduction	Non réalisé	En attente
9 – Mener une réflexion sur la nécessité d'accroître les protections réglementaires et de modifier le périmètre Natura 2000 de Cannella	Mise en place d'un groupe de travail	Réalisé, à jour	Poursuite en 2026
	Dossier de création d'APPB ou d'APHN	Non réalisé	Suspendu
	Dossier d'extension du périmètre Natura 2000 de Cannella	En cours	2026-2027
10 – Mener une réflexion sur la nécessité de délimiter le DPM	Mise en place d'un groupe de travail	Réalisé, à jour	Poursuite en 2026
	Dossier de demandes de délimitation du DPM	Non réalisé	Suspendu
11 – Poursuivre la politique d'information et de communication	Définition du plan de communication	Réalisé, à jour	Terminé
	Actions de communication	Réalisé, à jour	Poursuite en 2026
12 – Poursuivre la collaboration internationale	Collaboration et échanges avec les gestionnaires et scientifiques sardes	Suspendu	Suspendu

3. Bibliographie

LA LISTE ROUGE DES ESPECES MENACÉES EN FRANCE, 2019. UICN, Muséum d'histoire Naturelle.

DANIEL G., 2018a. - *Bilan 2012-2018 du Plan National d'Actions en faveur de la buglosse crépue* Anchusa crispa *viv.*. Rapport CEN Corse, OEC, DREAL Corse : 78 p.

DELAGE A., HUGOT L., 2015. Liste rouge régionale de la flore vasculaire de Corse. Conservatoire Botanique National de Corse, Office de l'Environnement de la Corse, Corte. 72 p.

PARADIS, G., 2014. - Recherche de sites du littoral oriental de la Corse paraissant favorables pour la création de populations de l'espèce menacée *Anchusa crispa* Viv. (Boraginaceae). Rapport réalisé pour le compte de la DREAL de Corse : 63 p.

PARADIS G., PIAZZA C. & QUILICHINI Y., 2018. - *Anchusa crispa* subsp. *valincoana* (Boraginaceae), une nouvelle sous-espèce endémique de Corse. Notes et contribution à la flore de Corse, Contribution 43. *Candollea 73* : 201-207.

PLAN NATIONAL D'ACTIONS 2022-2026 EN FAVEUR DE LA BUGLOSSE CREPUE : *Anchusa crispa* subsp. *rispa* et *Anchusa crispa* subsp*. valincoana*. DREAL, CBNC, OEC. 2022